

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



## Déclaration de Maladie

N° W21-708862

Maladie       Dentaire       Optique       Autres  
 Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : V70040      Société : 163458  
 Actif       Pensionné(e)       Autre  
 Nom & Prénom : Toufik Kejjellou Badr  
 Date de naissance : 06/12/88  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Tél. : 0621187602      Total des frais engagés : 893 Dhs

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

**Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17 04 2023  
 Nom et prénom du malade : Bendjannou Toufik Badr      Age : \_\_\_\_\_  
 Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant  
 Nature de la maladie : troubles psychiques  
 En cas d'accident préciser les causes et circonstances : \_\_\_\_\_

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

Fait à : CASA      Le : 17 JUIN 2023  
 Signature de l'adhérent(e) :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.



صيدلية المنبع

Pharmacie La Source

El mounni Mouna  
Docteur en Pharmacie  
Diplômée de la Faculté

de Médecine et de Pharmacie de Rabat



PHARMACIE  
LA SOURCE

Date 17/04/2023

Facture 11473

Facture Benjeloun Touimi Bada

Quantité	Désignation	P.P.M.	TOTAL
3	O.Cine 10 mg / 20	271.00	813.00
1	O.Cine 10 mg / 7	80.00	80.00
			893.00
Arrêtée la présente facture à la somme de huit-cent quatre-vingt-trois dirhames.			

PHARMACIE LA SOURCE  
Dr. EL MOUMNI MOUNA  
6-7 Rue Ain Asserdoune  
C.I.L. - CASABLANCA  
Tel: 05 22 36 24 85 / 05 22 36 26 69

Pharmacie la source



092038710

7, Rue Ain Asserdoune - C.I.L. - CASABLANCA  
Tél. : 05 22 36 24 85 - R.C : 293572 - N° Pat. : 34812010

I.C.E 000 809 11 0000079

Docteur Benjelloun Touimi Jamal

Neuropsychiatre & Psychothérapeute  
Sexologue

Adulte et Enfants

Electroencephalographie

203, Bd. Zerktouni - (Près de Twin Center)

4° Etage - Casablanca

Tél : 0522 95 01 36 / 0522 95 01 37

PHARMACIE LA SOURCE

Dr. EL MOUMNI MOUNA

6-7 Rue Ain Asserdoune  
C.H. - Casablanca

Tel: 05.22.36.24.85 / 05.22.36.26.69

الدكتور بن جلون التومي جمال

إختصاصي في الأمراض النفسية والعصبية والعقلية

الأمراض الجنسية والصعوبات الجنسية

العلاج والتحليل النفسي

التخطيط الكهربائي للدماغ

203 , شارع الزرقطوني - (قرب التوين)

الطابق الرابع - الدار البيضاء

الهاتف : 0522 95 01 37 / 0522 95 01 36

Casablanca; le : ..... : الدار البيضاء, في

Benjelloun  
PHARMACIE LA SOURCE  
Dr. EL MOUMNI MOUNA  
6-7 Rue Ain Asserdoune  
C.H. - Casablanca  
Tel: 05.22.36.24.85 / 05.22.36.26.69

Touimi  
Benjelloun



271,00 x 3  
+ 80,00

Lot N° : 0204186	Lot N° : 0204186	Lot N° : 0204186
Fab : 04/08/22	Fab : 04/08/22	Fab : 04/08/22
Per : 08/2024	Per : 08/2024	Per : 08/2024
PPV (Dhs) : 271,00	PPV (Dhs) : 271,00	PPV (Dhs) : 271,00

LOT: 0202082  
PER: 04/2024  
PPV: 80.00 DH

893,00  
PHARMACIE LA SOURCE  
Dr. EL MOUMNI MOUNA  
6-7 Rue Ain Asserdoune  
C.H. - Casablanca  
Tel: 05.22.36.24.85 / 05.22.36.26.69

Handwritten signatures and stamps at the bottom of the page.

